



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

CARROSSERIE

TORSA
Travaux garantis 6 mois
SIERRE SION VIEGE

1^{er} MAI

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Fête du travail



Chaque année, elle est célébrée par les ouvriers des corporations. Un jour de repos, une occasion aussi de se retrouver en fanfare, d'écouter des discours... ou d'aller flâner dans la nature. Une pause au cours de laquelle on s'accorde quelques heures de réflexion sur les problèmes actuels.

Voir également page 3

Assemblée des délégués du PDC suisse DANS UNE ATMOSPHÈRE PRESQUE AMÈRE

Poursuivant ses travaux, sous la présidence de M. Hans Wyer, l'assemblée des délégués du PDC suisse prend connaissance des rapports des divers comités et commissions du parti. En cette matinée de samedi toutefois, les humeurs et les élans sont un peu brisés. Dans les couloirs du Kursaal, des discussions souvent amères et déçues ne cessent de revenir sur le vote de la veille à propos de la loi fédérale sur la protection de la grossesse.

M. Laurent Butty, chef du groupe démocrate-chrétien à l'Assemblée fédérale, affiche même une attitude presque rageuse. Expliquant le rapport du groupe, il commence par se demander si «des considérations sur les activités du groupe se justifient encore après le vote d'hier soir». Et, au terme du débat, M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, laissera seulement tomber ces mots: «Ce qui m'importe, c'est de sauvegarder la vie... C'est donc dans une atmosphère assez singulière que l'assemblée reprend son ordre du jour, fort chargé, comme de coutume.

Une formule pas si magique

Passé le préambule, il appartient à M. Hans-Peter Fagagnini, secrétaire général du PDC, de présenter le rapport du comité du parti. Ce rapport, très riche d'enseignement, souligne d'abord que «l'année 1977 a vu se multiplier les votations», et parle franchement de pléthore. Une illustration: «En comptant les quatorze projets des années 1976 et 1975 avec ceux du 26 février 1978, on constate que le peuple et les cantons ont déjà été appelés aux urnes à trente-quatre reprises durant la présente législature!»

Après avoir minutieusement chiffré cette pléthore, M. Fagagnini soulève un autre aspect

du problème touchant les votations populaires. «Il est apparu toujours plus clairement que la défection, ne serait-ce que d'un parti gouvernemental, peut compromettre des projets importants. C'est pourquoi on ne devrait pas quitter la coalition gouvernementale sans une

véritable nécessité.» Mais il semble que cette coalition gouvernementale ne dépasse guère le Palais du gouvernement. «Il n'a été possible qu'à une seule reprise jusqu'à maintenant, à savoir pour la loi sur l'aménagement du territoire, de transformer la coalition gouvernementale en une coalition électorale». Et M. Fagagnini d'ajouter ce commentaire: «Ce qui est sûr, c'est que ce genre de double stratégie fait probablement plus de mal que de bien à la cause»...

Suite page 15

UNE CAPITULATION MALADROITE

L'assemblée des délégués du PDC suisse, siégeant à Berne, a décidé, à une faible majorité, de recommander de voter «oui» à la nouvelle loi sur l'avortement. Ce vote constitue à la fois une capitulation morale et une maladresse politique.

Une capitulation morale, parce qu'en apportant son appui à cette loi, le PDC se désintéresse du sort de milliers d'enfants tués chaque année dans notre pays. Il renie ainsi un des principes fondamentaux qui donne au parti démocrate-chré-

tien sa spécificité: la défense du droit à la vie et à la dignité de toute personne humaine, dès la conception. Ce principe est un de ceux sur lesquels le compromis politique n'est jamais admissible: aucun régime démocratique n'aurait résisté à un compromis sur les chambres à gaz.

Cette abdication morale se double d'une maladresse politique inexcusable. Quels que soient les mots d'ordre du PDC,

Suite page 15

Dr. J.-J. Pitteloud

AIGUILLE D'ARGENTIÈRE

Trois alpinistes zurichois font une chute de 700 mètres

MARTIGNY. - Samedi soir, huit alpinistes zurichois sont arrivés au refuge d'Argentière pour y passer la nuit. Appartenant à un groupe sportif de Swissair et conduits par le guide Michel Darbellay, ils avaient l'intention de gravir l'Aiguille d'Argentière qui culmine à 3900 mètres. On avait formé des groupes qui se suivaient les uns les autres. A quelque 100 mètres du sommet, le dernier, comprenant deux hommes et une femme, abandonna la piste tracée par le guide.

Ce dernier entendit soudain un craquement de corniche et vit disparaître les trois imprudents dans le vide. Ils ont été entraînés par une grosse avalanche qui s'était formée au fond du couloir Barbey, direction glacier de Salena, 700 mètres plus bas.

Michel Darbellay descendit au refuge d'Argentière avec les cinq autres pour donner l'alerte.

L'accident s'est produit à midi, mais ce n'est qu'à 15 heures que Fernand Martignoni

put déposer - les conditions atmosphériques étant mauvaises - trois sauveteurs: les guides Favre et Laurent Darbellay, le fils de ce dernier, à 20 minutes de marche du fond de l'avalanche. Ils ont immédiatement entrepris des recherches, mais en vain jusqu'à hier soir. Si la visibilité avait été bonne, le vent pas trop violent, on aurait transporté sur place des chiens d'avalanche et leurs conducteurs. Hélas! ce ne fut pas le cas.

Ordre fut donné aux trois sauveteurs de poursuivre leur

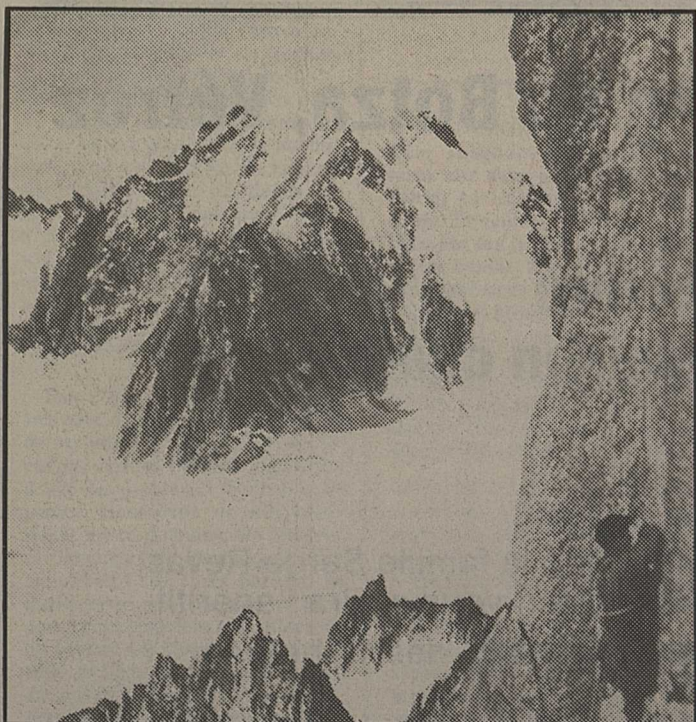
action jusqu'à la nuit. Ils ont ensuite rejoint la cabane du Trient pour y passer la nuit.

Les recherches ont repris tôt ce matin avec une équipe plus nombreuse et des chiens. Mais on désespère de retrouver vivants les trois Zurichois.

17 FANFARES POUR FÊTER LES 90 ANS DE «LA LIBERTÉ»

Dix-sept fanfares radicales s'étaient donné rendez-vous hier après-midi pour fêter les 90 ans de La Liberté de Fully. Un anniversaire qui s'est déroulé dans la bonne humeur, en présence d'une grande affluence. (Voir page 3)

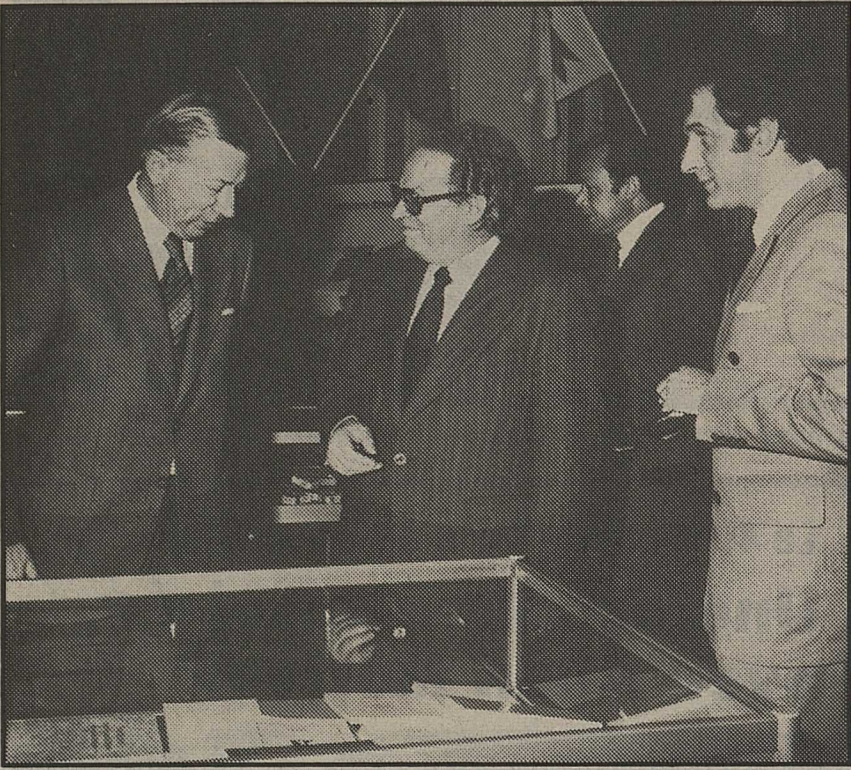
Les demoiselles d'honneur de La Liberté entourent le président John Roduit et le directeur Marius Maret. Photo NF



L'Aiguille d'Argentière culmine à 3900 mètres d'altitude. C'est à 100 mètres de son sommet que ce groupe de deux Zurichois et d'une Zurichoise a été projeté dans le vide.

Vernissage de l'exposition : « Le Jura, 23^e canton suisse »

SION. - Samedi, en fin de matinée, a eu lieu, à la salle des Pas-Perdus du Grand Conseil, le vernissage de l'exposition « Le Jura 23^e canton suisse ». Cette manifestation empreinte d'amitié et de compréhension a été honorée de la présence de MM. Arthur Bender, vice-président du Conseil d'Etat, Félix Carruzzo, président de la ville de Sion, François Lachat, président de la Constituante jurassienne, Gabrielle Nanchen et Pierre de Chastonay, conseillers nationaux, des conseillers communaux de Sion, des députés et présidents de commune de la région.



Après la partie oratoire, MM. Félix Carruzzo, président de Sion, François Lachat, président de la Constituante, et Adolphe Travelletti.

M. Félix Carruzzo, président de Sion, apporte le salut de la municipalité, relevant notamment :

« Je salue chaleureusement ce Jura qui se présente à nous aujourd'hui et que nous allons accueillir, avec amitié fraternelle, comme 23^e canton de notre Confédération helvétique. Ce dévouement est celui d'une longue histoire que je ne reprendrai pas. Je veux seulement souligner que la même année 1815 fut pour nos deux pays - le jurassien et le valaisan - l'année fatidique, le moment d'une profonde modification de destin. Le Jura épiscopal est rattaché au canton de Berne et le Valais devient canton suisse. Il n'y eut pas d'explosion de joie, ni d'un côté, ni de l'autre, mais si le Valais put garder sa personnalité propre tout en s'intégrant peu à peu à la Suisse, le Jura dut lutter d'emblée pour ne pas être étouffé par la puissance de la Berne alémanique. Il dut se battre pour garder sa langue, sa religion, son identité culturelle. C'est dans ce climat de constant affrontement, de vigilance que se développa et se fortifia la conscience nationale jurassienne, la conscience de former un peuple à part, digne de la liberté, mûr pour la liberté. La route fut longue, mais vous touchez au but. Il vous a fallu crier fort pour être entendus et vous avez dû parfois recourir à l'outrance, aux défis, aux coups d'éclat pour attirer l'attention et pour impressionner l'opinion. Je souhaite que

cette saison des tempêtes soit définitivement passée. Je sais qu'il manque quelques touches pour que le tableau du Jura trouve sa pleine harmonie. Je pense que le temps les y mettra et que le premier travail maintenant est d'aménager de l'intérieur ce canton neuf.

D'ores et déjà, je vous souhaite un bon départ dans la liberté. Et je me réjouis de ce renfort que vous allez apporter au groupe des cantons romands. Nous nous réjouissons aussi de renouer des liens étroits entre nos deux régions. Je crois que nous sommes faits pour nous entendre, ne serait-ce déjà que par ces quelques défauts communs que nos Confédérés se plaisent à nous reconnaître : ce goût acerbé de l'indépendance, l'entêtement dans les bons et mauvais mouvements, le plaisir de crier fort. Ça fait une bonne base pour la construction d'une amitié. Nous vous offrons la nôtre et nous vous remercions : soyez les bienvenus à Sion aujourd'hui et dans la Berne fédérale demain.

« La démocratie garantit la symbiose fédérale »

M. Arthur Bender, vice-président du Conseil d'Etat, a ensuite pris la parole :

« Au nom du Gouvernement valaisan, je vous accueille et vous souhaite la bienvenue. Je voudrais souligner deux facteurs

indispensables à favoriser les relations de bonne amitié.

● L'exposition nous enseigne que l'heureux résultat obtenu jusqu'à ce jour est la conséquence d'un long travail. Mais au-delà des domaines scientifiques, il reste à instaurer l'irremplaçable amitié. N'oublions pas que, parfois, l'adhésion d'un canton à la Confédération d'Etats fut inspirée par l'opportunisme. Gardons-nous de construire l'édifice complet et permanent d'un nouveau canton sans réunir de solides éléments de cohésion.

● Le second facteur qui garantit la symbiose fédérale, c'est la démocratie. Une lourde responsabilité incombe à tous ceux qui militent pour la création de ce nouveau canton. Il s'agit de négocier dans la bonne foi et le respect des lois. Le citoyen est, et reste toujours, la pierre angulaire de cette création d'un canton. C'est sans aucune réserve objective ou mentale que nous vous acceptons comme 23^e canton et vous assurons du gage de notre amitié. »

« De grandes affinités entre les peuples valaisan et jurassien »

M. François Lachat, président de la Constituante jurassienne, déclara :

« C'est un fait : de tous les peuples qui composent la Confédération, les peuples valaisan et jurassien sont ceux qui se sentent le plus d'affinités. Malgré les traits de caractère qui les distinguent, l'espace géographique qui les sépare, entre Valaisans et Jurassiens, il y a plus qu'un fort courant de sympathie, il y a de la connivence ; j'allais dire de la complicité. Nous sommes les héritiers d'une même civilisation. Face aux éléments, Valaisans et Jurassiens ont dû mener, au cours des siècles, de rudes com-

bats avec la nature pour la conquérir et la vaincre. Les sentiments qui nous lient à nos deux patries n'ont rien de superficiel, ils sont de nature charnelle.

Cousins nous sommes par l'histoire et l'histoire de nos deux peuples jusqu'à ses racines présente nombre de similitudes, de parallélismes. C'est de l'époque du royaume de Bourgogne que date l'histoire propre du Valais, comme celle du Jura. Cette époque tourmentée trouva cependant des termes différents pour les uns et les autres. Le Valais entra dans la Confédération helvétique tandis que l'ancienne Principauté devint en 1815 sujet des patriciens bernois, par décision des puissances européennes au congrès de Vienne.

Les Jurassiens ont toujours cru au fédéralisme, c'est à cette source qu'ils ont puisé leurs espérances. L'Etat fédératif ne permet pas seulement aux différentes communautés cantonales qui les composent de disposer du droit d'autonomie, mais aussi de participer à la formation de la volonté générale de la communauté suisse. Or, si les Jurassiens sont citoyens suisses depuis 1815, comme les Valaisans, les Genevois et les Neuchâtelois, ils ne sont pas entrés de plain-pied dans la Confédération. Paradoxalement, les Jurassiens ont donné parfois l'impression de se dresser contre la Suisse, alors qu'ils n'avaient qu'un but : être associés plus étroitement à la vie fédérale et pouvoir, dans ce cadre constitutionnel, gérer eux-mêmes leurs propres affaires. Ce sera chose bientôt faite, grâce à votre appui. Les Jurassiens pourront alors apporter leur contribution pleine et entière dans un esprit de respect mutuel à l'édification, jamais achevée, de notre Etat fédératif. »

Un apéritif a été offert ensuite par la municipalité de Sion à tous les participants.

-gé-

Chœur mixte La Léonardine : le plaisir de bien chanter

SAINT-LÉONARD. - Avec ses 67 exécutants, dont 20 participaient pour la première fois au concert, le chœur mixte La Léonardine a divertifié, samedi soir, un nombreux public, et a comblé d'aise les responsables de la société et son dévoué et compétent directeur, M. Grégoire Debons, qui termine sa troisième année de direction.

La très bonne interprétation des différentes pièces, dont certaines difficiles, ont montré le travail en profondeur et les exigences du directeur sans oublier la joie et le plaisir des exécutants de bien chanter.

Ce fut un régal pour les auditeurs de suivre chanteuses et chanteurs dans l'interprétation d'un programme varié, riche et entraînant.

Le chœur d'enfants L'Alouette, issu de la fusion de deux petits chœurs, a quatre ans d'existence. Il chante, chaque samedi soir, la messe à l'église paroissiale. Il participera cette année à la Fête cantonale de chant à Brigue.

La deuxième partie du programme du concert a débuté par l'interprétation de la pièce que La Léonardine chantera, lors de la Fête cantonale de chant. Le président Studer, au terme du concert, a récompensé le directeur, le sous-directeur, les membres « bene merenti », et ceux qui comptent 25 ans d'activité au sein de la société sans oublier le présentateur de la soirée, M. Hubert Studer. Cette soirée-concert de La Léonardine s'inscrit parmi les plus belles que la société offre à la population, aux autorités et à tous les amis et connaissances.

Bravo à tous !

-gé-

Un costume pour les 40 petits chanteurs de Saint-Guérin

SION. - Le Chœur des petits chanteurs de Saint-Guérin est tout jeune puisqu'il se produisait, pour la première fois, le 8 dé-

cembre 1977. Dirigé par M. Robert Poncelet, ce chœur chante l'une des messes de la paroisse. Tout dernièrement, il s'est fait remarquer lors du concert du chœur Sainte-

Cécile par une nombreuses assistance. Ces 40 petits chanteurs ont éterné, hier, à l'occasion de la messe de 11 heures, un costume sobre et seyant.



Sur le parvis de l'église, à la sortie de la messe, en compagnie de l'abbé Fernandès, aumônier, M. Robert Poncelet, directeur, et M. Angelo de Luca, organiste.

Le chœur mixte Sainte-Cécile de Chamoson a inauguré ses costumes dans la joie

CHAMOSON. - Ce week-end, le chœur mixte Sainte-Cécile de Chamoson a inauguré, dans la joie, ses costumes.

Sous la cantine de fête, samedi soir, le Brass Band Lommiswil a donné un concert fort apprécié par un nombreux public.

Hier, un cortège, haut en couleur, a défilé à travers les rues du village. Le Brass Band

Lommiswil a eu les honneurs d'ouvrir celui-ci.

Les deux fanfares de la commune, La Villageoise et L'Avenir, ont prêté leur bienveillant concours à cette belle manifestation. La société de gymnastique féminine La Coccinelle a présenté deux magnifiques groupes de pupillettes.

Les Fifres et tambours d'Ayer ont eu l'honneur de conduire les autres sociétés de chant.

Onze chœurs mixtes ou chorales ont tenu à entourer le chœur mixte Sainte-Cécile, à l'occasion de cette inauguration. Sous la cantine de fête, chaque société a présenté une pièce de choix de son répertoire. -gé-



Le chœur mixte Sainte-Cécile défile dans les rues de Chamoson.

Succès de la fête du centre paroissial réformé



La valeur artistique n'attend pas le nombre des années pour se concrétiser, Pascal Rinaldi l'a prouvé samedi soir.

Le Centre paroissial réformé séduisit tous les deux ans une grande fête-vente, lui permettant ainsi d'acquiescer des fonds pour sa subsistance. Même si cette paroisse minoritaire a un réel besoin de moyens, il faut considérer cette manifestation comme étant d'abord une rencontre, une sorte de portes ouvertes. Paradoxalement d'ailleurs, les participants sont en majorité catholiques, ce qui prouve bien la bonne entente existant entre les deux religions.

Ce week-end donc, a eu lieu au centre paroissial, sous l'égide du pasteur Geor-

ges Morel, la traditionnelle fête en question. Le samedi matin fut consacré à la vente proprement dite, dont le succès fut des plus réjouissants. Toute une série de stands permirent à chaque groupe de s'exprimer en faisant valoir ses capacités. Les classes de l'école ont assuré l'animation de samedi après-midi, alors que Marcel et Pascal Rinaldi ont divertifié, par leurs excellentes chansons, le nombreux public tout au long de la soirée. Et pour clore cette fraternelle rencontre, Aldo Defabiani et Claudine Müller ont produit, hier, quelques-unes de leurs meilleures compositions.

La pharmacie Magnin (pharmacie de la Poste) a déménagé du N° 30 au N° 20 de l'avenue de la Gare

SION. - Il y a 20 ans, M^{lle} Galletti, de Monthey, reprenait du D^r Taugwalder, la pharmacie de la Poste, à l'avenue de la Gare. Elle se mariait la même année, et la pharmacie est devenue la pharmacie Magnin.

Cette dernière, ayant déménagé, ouvre aujourd'hui ses portes dans le nouveau bâtiment HERMES, construit au N° 20 de l'avenue de la Gare, avec ses façades en métal d'aluminium éloxé.

Les anciens Sédunois se souviendront qu'à l'emplacement de cette nouvelle construction, se trouvaient, autrefois, l'ancien hôtel Suisse, puis les magasins « Aux prix de fabrique », et, enfin, les magasins Bortis.

Ce changement de locaux a été décidé, d'une part, pour toujours mieux servir la fidèle clientèle et, d'autre part, pour permettre l'introduction de la mini-carte pour chaque produit, dont la commande s'effectuera dorénavant électroniquement.

A l'occasion de cette ouverture, la pharmacie Magnin aura une attention spéciale pour sa fidèle clientèle. Tout le personnel, qui a travaillé d'arrache-pied au déménagement, durant plusieurs jours, se fera un plaisir de vous recevoir.

(Com. pub. gé)



L'aménagement de cette pharmacie, aussi élégant que fonctionnel, est une création de la maison René Steiner, de Bussigny.

Peintures, sculptures et travaux d'artisans à la salle de la cible à Saint-Léonard



SAINT-LEONARD. - Samedi après-midi a eu lieu, à la salle de la Cible, le vernissage de l'exposition de peintures, sculptures et

feronnerie, organisé, dans le cadre de la « saison culturelle », par la troupe théâtrale Les Arlequins. Cette exposition donne l'oc-

casion à des amateurs de présenter leurs travaux dont certains sont de fort belle facture.

Le vernissage de cette exposition a été honoré de la présence de M. Edouard Delalay, président, et de plusieurs conseillers communaux. M. Hubert Studer, le responsable de cette exposition, a souhaité la bienvenue à tous, en relevant les mérites des exposants : M^{lle} Isabelle Richard, M^{me} Annick Cardi, et MM. Gigi Cardi, René Balzacchi, René Roulin, René Pedretti, Georges Jacot, Maurice Lorenz, Francis Salamin, Stéphane Imsand, Alphonse Zwimpher.

Le 40^e anniversaire de Coop-Sion Une excellente soirée avec Alain Morisod



SION. - Dans le cadre des festivités marquant le 40^e anniversaire de la Coop de Sion, Alain Morisod a dédié photos, disques et cassettes au magasin Coop-City, dans une très joyeuse animation.

Le soir à la grande salle de la Matze, Alain Morisod et son nouveau groupe ont donné un exceptionnel spectacle de variétés, parfaitement au point et d'une grande diversité, qui a soulevé l'enthousiasme de la très nombreuse assistance.

En vedette, Carole Vinci, qui avait représenté la Suisse à la finale du concours Eurovision à Paris avec *Vivre*, s'est taillé un grand succès, parfaitement mérité.

Le bal qui a suivi a été très animé, grâce en premier lieu à l'extraordinaire sens du spectacle d'Alain Morisod et de ses musiciens, ainsi qu'au choix des danses qui ont fait plaisir à tous.

Société médicale du Valais et Fédération valaisanne des caisses-maladie

RIEN NE VA PLUS! Vers le système du tiers garant

Lors de son assemblée générale ordinaire du 29 avril 1978, la Société médicale du Valais a pris connaissance avec regret du refus de la Fédération valaisanne des caisses-maladie de signer la convention et tarif entre médecins et caisses-maladie.

Cette convention a été mise en vigueur provisoirement le 1^{er} mai 1977 pour une période de huit ans, avec le consentement du Conseil d'Etat et du préposé fédéral à la surveillance des prix, afin d'établir statistiquement les corrélations entre ancien et nouveau tarif. Contrairement à ce qui a été convenu, la

FVCM refuse actuellement les conclusions de l'arbitrage du préposé fédéral à la surveillance des prix, le conseiller aux Etats Léon Schlumpf, et refuse la signature de la convention pour une période de longue durée.

Dans sa majorité, la Société médicale du Valais a décidé ne pas pouvoir se soumettre à une décision unilatérale de la FVCM allant à l'encontre de ce qui avait été convenu préalablement entre les partenaires.

Cette décision de la FVCM entraîne obligatoirement la mise en vigueur d'un état sans convention, cette situation implique que les relations entre médecins et malades seront régies par le système du tiers garant et que les feuilles de caisse-maladie ne seront plus acceptées à partir du 15 mai prochain. La Société médicale du Valais est persuadée que cette nouvelle situation ne portera préjudice à aucun malade et n'amènera pas d'augmentation du coût de la santé. Comme dans le passé, le corps médical valaisan s'efforcera dans l'avenir de se mettre au service des malades avec compétence et dévouement.

Société médicale du Valais
le comité

(réd.) - Précisons seulement que le système du tiers garant consiste, pour le patient, à payer soi-même son médecin et se faire rembourser par la caisse-maladie. Nous reviendrons sur le sujet dans notre prochaine édition.

Une place remise en bon état



SION. - La grande place, située sous la gare, où sont déchargés les wagons silos et autres wagons transportant du bois, marchandises lourdes et de gros format, se trouvait dans un très mauvais état. Les CFF font

exécuter, actuellement, des travaux de revêtement rendus nécessaires depuis longtemps. Une partie de la nouvelle place servira de parking aux véhicules des employés de la gare et de la voie.

Collecte de mai de la Croix-Rouge suisse

A la veille de la « collecte de mai » en faveur de la Croix-Rouge suisse, la section de Sion se permet de la recommander chaleureusement à la population sédunoise. Elle rappelle, à ce propos, les tâches qu'elle assume : elle est responsable du centre de transfusion, elle subventionne les cours de soins au foyer, les cours de soins aux personnes âgées, le

séjour des enfants qui vont en colonie de vacances à la mer, les transports pour handicapés, et elle vient en aide aux familles les plus déshéritées. Pour tout cela, la Croix-Rouge suisse a besoin de votre générosité et d'avance elle vous en remercie.

Section Sion - Hérens - Conthey
Le président : Guy de Weck

Adoration nocturne en Valais

Oui, comme tous les mois, voici réunis les adorateurs nocturnes pour écouter le Seigneur et lui répondre durant la nuit du 5 au 6 mai 1978 à :

Monthey et environs : chapelle des bernardines, à Collombey, de 20 à 6 heures. Messe à 19 h. 30. Tél. 3 67 85.

Saint-Maurice et environs : chapelle des capucins, de 20 à 24 heures. Messe à 20 heures. Tél. 3 67 85.

Martigny et environs : chapelle du séminaire, de 22 heures à 6 h. 30. Messe à 6 h. 30. Tél. 026/ 8 10 73.

Entremont : chapelle de la Providence à Montagnier, de 21 à 6 heures. Tél. 027/ 57 11 51.

Sion et environs : chapelle du grand séminaire, de 18 à 7 heures. Messe à 7 heures. Tél. 027/ 22 52 95.

Sierre et environs : église de Chalais, de 20 h. 30 à 7 h. 15. Messe à 7 h. 15. Tél. 027/ 55 25 51.

Val d'Anniviers : chapelle de Mission, de 21 heures à 6 h. 30. Tél. 027/ 65 10 65.

Lens et environs : église de Lens, de 20 à 24 heures. Tél. 027/ 43 22 87.

Ils feront leur, cette prière de Patrice de la Tour du Pin :

Pitié pour nous, Seigneur,

Tu es la voie d'avenir :

Aide-nous à la prendre.

Pitié pour nous, Seigneur,

Tu es la vérité de toujours :

Donne-nous ta lumière.

Pitié pour nous, Seigneur,

Tu es l'accomplissement de la vie :

Aide-nous à te vivre.

en pensant tout spécialement à toutes les mères qui ont subi un avortement, à tous ceux qui y ont collaboré de près ou de loin, à tous ceux qui n'ont pas aidé ces mères en détresse.

Ils supplieront Dieu pour que la nouvelle loi permettant un grand nombre d'avortements ne soit pas acceptée par le peuple le 28 mai.

Prenez le temps
d'une bonne tasse
de
Café



Madame et Monsieur Jean GAY-BALMAZ-PIERROZ et leurs enfants, à Salvan ;
Madame et Monsieur Auguste SARRASIN-PIERROZ et leurs enfants, au Borgeaud-Martigny-Combe ;
Monsieur et Madame Raymond PIERROZ-BROCCARD et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Michel PIERROZ-NIEDERHAUSER et leurs enfants, à Ecône-Riddes ;
Monsieur Joseph JACQUÉRIOZ, ses enfants et petits-enfants, à Martigny, Lausanne et Prez-vers-Noréaz ;
Monsieur Alexis JACQUÉRIOZ, ses enfants et petits-enfants, à Martigny-Combe et Martigny ;
La famille de feu Frédéric PIERROZ, à Martigny-Combe et Martigny ;
La famille de feu Jules SAUDAN-PIERROZ, à Martigny-Combe, Martigny et La Balmaz ;
Monsieur et Madame Claudius CHEF, leurs enfants et petits-enfants, à Crémieux (Isère, France) ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part du décès de

Mademoiselle Janine PIERROZ

secrétaire au Tribunal cantonal
juge de commune

leur très chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, nièce, marraine et cousine, rappelée au Seigneur, le 29 avril 1978, dans sa 50^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Joseph à Martigny-Croix, le mardi 2 mai 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Le Borgeaud - Martigny-Combe.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Tribunal cantonal du Valais

a la très grande douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Janine PIERROZ

secrétaire principale de sa Chancellerie
juge de commune de Martigny-Combe

survenu le samedi 29 avril 1978, à l'âge de 49 ans.

Par ses qualités exceptionnelles, par sa conception exemplaire des devoirs de sa charge, Mademoiselle Pierroz a été durant treize ans une pierre angulaire du Tribunal. Juges et greffiers, ainsi que le personnel de la chancellerie, garderont d'elle un souvenir empreint d'admiration et de profonde reconnaissance.

Au nom du Tribunal cantonal
Le président : Henri Gard Le greffier : Walter Squaratti



L'Administration communale de Martigny-Combe

a le profond regret de faire part du décès de

Mademoiselle Janine PIERROZ

juge de Martigny-Combe, présidente de la Chambre pupillaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Amicale des juges, des vice-juges du district de Martigny

a le regret de faire part du décès de sa présidente

Mademoiselle Janine PIERROZ

Les membres présentent à sa famille leurs condoléances émues.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le parti démocrate-chrétien
de Martigny-Combe

a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Janine PIERROZ

juge de commune.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1920 de Savièse

a le regret de faire part du décès de leur contemporain

Monsieur Edmond HÉRITIER

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Club des libellules

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre et président d'honneur

Monsieur Edmond HÉRITIER

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La société des accordéonistes
Echo du Vieux-Bisse, Savièse

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Edmond HÉRITIER

membre fondateur et président d'honneur de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



La direction et le personnel
de la maison A. Roduit,
pneumatiques, à Martigny

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marius CACHAT

père de leur collaborateur et ami Maurice Cachat.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



La société de gym hommes
Aurore de Martigny

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marius CACHAT

père de son président Maurice.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Martigny, le mardi 2 mai 1978, à 10 heures.



La famille de

Monsieur Fernand BOSSONET

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial à la classe 1918 de Governier.

Mai 1978.



Madame Rose HÉRITIER-SOLLIARD, à Savièse ;
Mademoiselle Marie-Claire HÉRITIER, à Savièse ;
Madame Anne-Marie REYNARD-HÉRITIER et son fils Alban, à Savièse ;
Famille Germain ROTEN-HÉRITIER et leurs enfants, à Savièse ;
Famille Cyrille HÉRITIER-DUBUIS, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse et Montana ;
Mademoiselle Antoinette HÉRITIER, à Savièse ;
Famille Basile BRIDY-SOLLIARD-ROTEN, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse ;
Famille Norbert DUBUIS-REYNARD, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part du décès subit de

Monsieur Edmond HÉRITIER

restaurateur à Savièse

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection, le 30 avril 1978, à l'âge de 58 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le mardi 2 mai 1978, à 10 h. 30.

La dépouille mortelle repose, selon la volonté du défunt, à la chapelle de Granois.

Visite jusqu'à 23 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de M. Germain Roten-Héritier
restaurant Le Chalet à Binii

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Edmond HÉRITIER

beau-frère et associé.



La fanfare La Rose des Alpes, à Savièse

a le regret de faire part du décès de son membre honoraire

Monsieur Edmond HÉRITIER

Les membres actifs sont convoqués en répétition, aujourd'hui lundi 1^{er} mai 1978, à 20 h. 30.



Madame Florentine CACHAT-ROULET, à Martigny ;
Monsieur et Madame Maurice CACHAT-PIERROZ et leurs enfants, à Martigny et Riddes ;

Madame et Monsieur Jean CHAPPOT-CACHAT, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny ;

Monsieur et Madame Narcisse CACHAT-CONUS, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny et Val-d'Illicz ;

Monsieur et Madame Marcel CACHAT et famille, à Strasbourg et Paris ;

Madame veuve Pierre CACHAT-CRETTON et famille, à Martigny ;
Madame veuve Marie MUHLENEN-ROULET et famille, à Arveves, Genève et Corcelles ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marius CACHAT

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 30 avril 1978, dans sa 82^e année.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Martigny, le mardi 2 mai 1978, à 10 heures.

Le corps repose dans la crypte de Saint-Michel, à Martigny-Bourg.

Visites de 17 à 20 heures.

Le deuil ne sera pas porté.

*L'arbre dont on a coupé les racines
ne désespère pas de refleurir.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures
Imprimerie GESSLER SA - SION

Pré-Fleuri 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88



Monsieur et Madame Edouard GLASSEY et leurs enfants, à Brignon et Genève ; Monsieur et Madame Aloys GLASSEY et leurs enfants, à Nendaz et Flanthey ; Mademoiselle Berthe GLASSEY, à Sion ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marius GLASSEY

de François

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu à Basse-Nendaz, le 30 avril 1978, dans sa 46^e année.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Basse-Nendaz, le mardi 2 mai 1978, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte de l'église de Basse-Nendaz. La famille sera présente aujourd'hui lundi 1^{er} mai 1978, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur Ludovic PERRIER-PELLAUD, à Saxon ; Madame et Monsieur Thérèse et Adolphe BOLLIN-PERRIER, à Saxon ; Madame et Monsieur Alice et Gratien DONDAINAZ-PERRIER, à Saxon ; Mademoiselle Jeanne BOLLIN, à Martigny ; Monsieur et Madame André et Françoise BOLLIN-VOLLUZ et leur fils Olivier, à Saxon ; Monsieur et Madame Pierre-Louis et Josiane BOLLIN-MONNET et leurs filles Maryline et Christèle, à Riddes ; Monsieur Claude BOLLIN, en France ; Madame et Monsieur Véronique et Yvon BRUCHEZ-DONDAINAZ et leur fils Ludovic, à Martigny ; La famille de feu Louis et Jeanne DELALOYE-PELLAUD, à Ardon, Saxon, Martigny et Genève ; Les familles parentes et alliées PERRIER, DUPONT, LATTION, TORNAY, ROSSET, ROTH et NICOLET, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite PERRIER

née PELLAUD

leur très chère épouse, mère, grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine, que Dieu a rappelée à lui dans sa 84^e année, après une courte maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le mardi 2 mai 1978, à 10 heures.

Visites à la crypte de la cure, aujourd'hui lundi 1^{er} mai 1978, de 17 à 20 heures.

N'apportez ni fleurs, ni couronnes, mais pensez au Centre des handicapés de Saxon.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Sincèrement touchés par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur cruelle épreuve,

Marie-Louise MONCALVO ses enfants, petits-enfants et famille

vous remercient de la réconfortante part que vous avez prise à leur chagrin.

Ils vous prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Martigny, avril 1978.



EN SOUVENIR DE
maman et papa chéris

Jean-Claude LIPAVSKI Marie-Hélène LIPAVSKI
née TORRENT



Dix ans déjà que vous êtes partis, me laissant grandir seule.

Les printemps se succèdent et dans mes prières, je vous demande de m'aider à franchir les obstacles sur le chemin de la vie.

Anne-Pascale

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Savièse, le vendredi 5 mai 1978, à 19 h. 30.

Décès de M. Edmond Héritier, restaurateur

SAVIÈSE. - C'est avec stupeur et consternation que la population de Savièse a appris, en ce dimanche après-midi, le brusque décès du restaurateur Edmond Héritier.

Né en 1920, Edmond (comme l'appelaient familièrement tous les gens de Savièse) passa son adolescence à Granois-Savièse où il seconda son père aux travaux de boulangerie. Mais très tôt, son esprit d'initiative et son entêtement le poussèrent à se lancer dans le commerce.

Après des débuts un peu difficiles comme représentant en fruits et légumes, il acheta le restaurant «Le Vieux Bisse» en 1944. Edmond avait trouvé sa voie. Non content de servir les me-

nus traditionnels, il innova si bien en la matière que partout on venait «Chez Edmond» apprécier les bons petits plats... et la jovialité du patron.

Après avoir œuvré pendant 20 ans et avoir fait du «Vieux-Bisse» le rendez-vous des gourmets, il se décida à remettre son commerce et à en rouvrir un autre dans un site plus idyllique. Et c'est ainsi qu'en 1966, en coopération avec ses frères et sœurs, il inaugura le célèbre «Chalet des Binii» dont la renommée a largement dépassé le cadre de nos frontières.

Atteint dans sa santé, en 1973, il laissa la gérance de l'établissement à son beau-frère, mais contribua néanmoins à sa bonne marche en étant tou-

jours présent aux grandes occasions.

Ayant eu la douleur de perdre son beau-fils, l'année passée, dans un tragique accident de la route, Edmond en souffrit cruellement et sa santé en prit un nouveau coup.

Edmond n'est plus ; mais son souvenir demeure : souvenir d'un homme qui a été un grand restaurateur, empreint de bonhomie, de simplicité, mais de grande cordialité.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et à toutes les familles en deuil.



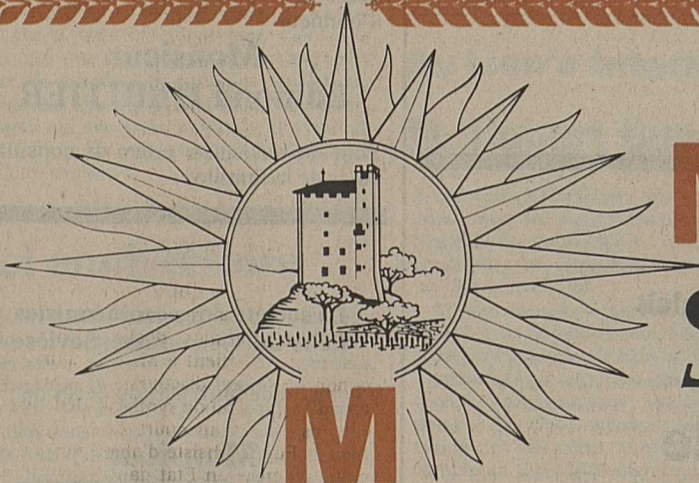
M. Charles Germanier victime d'un grave accident

Comme il en avait pris l'habitude depuis sa semi-retraite, M. Charles Germanier, ancien président de Vétroz, s'était rendu ce week-end chez des amis en Italie, à Cabiaglio, province de Varese, pour la cueillette des champignons et plus spécialement des morilles.

Toujours aussi alerte, malgré ses 77 ans, M. Germanier perdit l'équilibre alors qu'il escaladait un mur et fit une chute de plusieurs mètres dans un pier-

rier. Secouru par son frère Francis qui se trouvait à ses côtés, M. Germanier reçut les premiers soins sur place. Son état s'avérait néanmoins plus grave qu'on l'imaginait, il fut rapatrié et hospitalisé à l'hôpital de Sion.

Il souffre d'une fracture de la colonne vertébrale, d'une fracture du bassin et de multiples contusions. Selon la Faculté, M. Germanier sera immobilisé durant quelque trois mois. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.



MIGROS SIERRE

RÉSULTATS DU GRAND CONCOURS INFORMATION

MIGROS ouvrira le 2 mai 1978

MIGROS sera fermé le 1^{er} mai 1978

MIGROS rouvrira le Do It Yourself le 16 mai au 1^{er} étage

MIGROS sera d'une surface de 2660 m²

MIGROS aura 126 places au parking agrandi



C'est à ces 5 questions que devaient répondre les concurrents du Grand Concours Information organisé à l'oc-

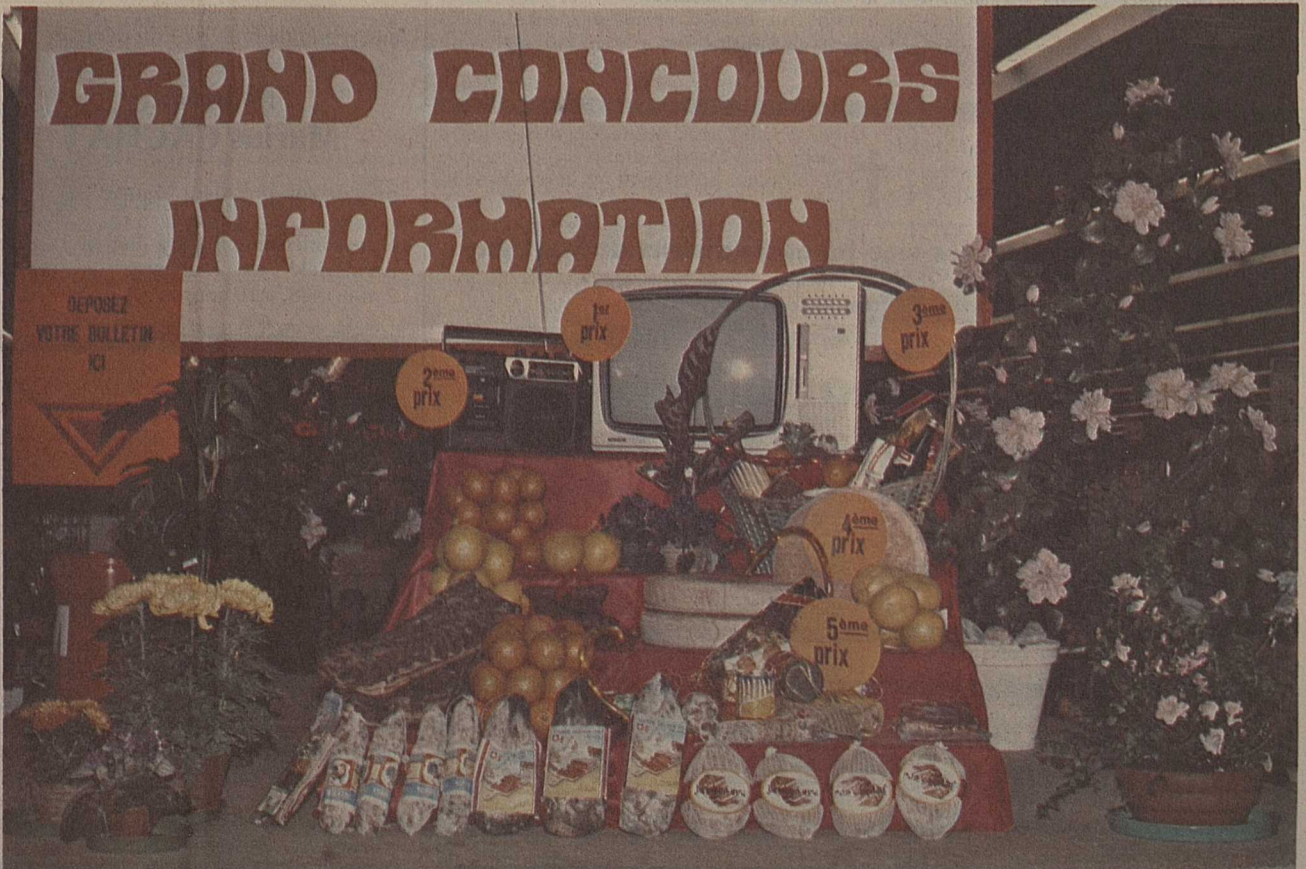
casion de l'ouverture qui aura lieu demain 2 mai 1978. LA REMISE DES PRIX AURA LIEU MARDI 2 MAI À 17 HEURES À L'INTÉRIEUR DU NOUVEAU MARGASIN.

Voici la liste des gagnants

- 1^{er} prix : Zufferey Louis, rue des Longs-Prés 38, Sierre.
- 2^e prix : Andreani Jean-Pierre, Borzuat 1, 3960 Sierre.
- 3^e prix : Boz Simone, chemin du Vallon, 3960 Sierre.
- 4^e prix : Berclaz Michel, 3961 Miège.
- 5^e prix : Antonyreio Predrag, avenue des Alpes, Sierre.

- 6^e prix : Bagnoud Rémy, 3961 Chermignon-Ollon.
- 7^e prix : Centola Jean, Belle-Cité, 3964 Veyras.
- 8^e prix : Berclaz Augustine, épouse d'Armand, 3964 Veyras.
- 9^e prix : Rech Philippe, rue du Parapet, 3965 Chippis.
- 10^e prix : Zullo Vincenzo, chemin Neuf, 3965 Chippis.
- 11^e prix : Melly Raymond, de Joseph, 3961 Mission.
- 12^e prix : Melly Jean-Marc, 3961 Mission.
- 13^e prix : Zufferey Hermann, 3966 Réchy-Chalais.
- 14^e prix : Métrailler Albert, 3961 Vercorin.
- 15^e prix : Salamin Clément, 3961 Grimentz.
- 16^e prix : Monnet Marc, 3941 Noës.
- 17^e prix : Stark Petra, Chantegrive, 3960 Sierre.
- 18^e prix : Lassalle Marie-Claude, chemin des Murailles, Sierre.
- 19^e prix : Melly Pierre-André, de Raymond, 3961 Mission.
- 20^e prix : Melly-Massy Marguerite, 3961 Mission.

La planche des prix qui sera remise aux vainqueurs du Grand Concours Information.





Ce cahier
ne peut pas
être vendu
séparément

MOTOCYCLISME

Victoire valaisanne à Perrefitte

(Voir en page 25)



meubles
descartes

vos meubles à
des prix écossais

SAXON

Sortie 1 km direction Martigny

CREDIT - FACILITES



LNA : Servette et Lausanne remis en place !

Le rêve échafaudé depuis des semaines par Servette et Lausanne a-t-il pris fin samedi aux Charmilles et au stade Saint-Jacques? La certitude n'est évidemment pas encore acquise, mais il est certain que la défaite subie par les Vaudois à Bâle (3-1) et celle des Genevois face à Zurich (1-2) ne seront pas forcément des germes qui porteront le fruit à maturité. Le geste technique de Franco Cucinotta (notre photo) a suffi pour semer le trouble dans les esprits aux Charmilles. A Saint-Jacques, la pureté a également été à l'ordre du jour. Tout cela ne prêche pas nécessairement en faveur du football romand qui vient peut-être de vivre la fin de ses illusions...

(Voir en page 19)

(Photo Bild + News)



Grasshopper - Sion Cinq minutes de trop

(Voir en page 19)

FC Zurich: Konietzka s'en va!

Timó Konietzka (40 ans) a confirmé qu'il abandonnerait ses fonctions au FC Zurich au terme de l'actuelle saison bien que son contrat porte jusqu'à la fin de la période 1978-1979.

L'entraîneur allemand motive sa décision par son souci d'éviter une certaine usure du pouvoir. Il estime que sept années d'activité au sein d'un même club suffisent.

Avec le FC Zurich, Konietzka a été trois fois champion suisse, en 1974, 1975 et 1976; il a fêté trois succès en coupe de Suisse (1972, 1973 et 1976). L'an dernier, sous sa direction, le FC Zurich a atteint les demi-finales de la coupe d'Europe des clubs champions.

Deux jours avant l'annonce de la démission de son entraîneur, le président Edi Naegeli engageait comme nouveau joueur étranger le Yougoslave Jurica Jerkovic, de Hajduk Split.



CHAMPIONNAT DE ZURICH

DIDI THURAU

enfin une première victoire!



Huit jours après avoir pris la deuxième place de Liège - Bastogne - Liège derrière Joseph Bruyère, l'Allemand Dietrich Thurau (24 ans) s'est adjugé le championnat de Zurich, épreuve comptant pour la coupe du monde. Au terme des 265,5 km de l'épreuve, il a battu au sprint, devant le Hallenstadion à Oerlikon, l'Italien Francesco Moser, vainqueur l'an dernier et champion du monde en titre.

(Voir en page 26)

GP d'Autriche: succès suisse



Lors du Grand Prix d'Autriche, plusieurs surprises furent enregistrées, notamment la défaite de Cecotto aux dépens de Roberts en 500 cm³, alors que l'équipage anglo-suisse Rolf Biland - Ken Williams a pu fêter un premier succès de la saison. Il fut obtenu avec son ancienne monture, une Yamaha conventionnelle.

(Voir en page 32)

(Photo Bild + News)

Nouveau!

Opel Ascona

2000 Berlina



Un supplément de performances et de luxe.

Nous lui avons donné un supplément de performances: son nouveau moteur 2 litres S est particulièrement silencieux, et ses 100 CV-DIN lui permettent d'atteindre sans effort une vitesse de pointe de 175 km/h. Le châssis et la direction, sûrs et éprouvés, confèrent à cette

voiture une fiabilité et une maniabilité exemplaires. Nous lui avons également donné un supplément de luxe: l'équipement, complet et généreux, assure un confort de toute première classe. Des exemples? Citons les sièges en velours, le fond couvert

de moquette, le volant sport à quatre rayons, les jantes de sport et la montre quartz. Découvrez le plaisir de conduire une Ascona Berlina, avec un supplément de performances et de luxe, et pour le prix de **Fr. 15'560.-**

Opel Ascona. Une amitié plus profonde à chaque kilomètre.

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse SA.

Aigle Garage des Mosses; Martigny J.-J. Casanova; Sion Garage de l'Ouest et les distributeurs locaux à: Ardon Garage du Moulin; Bex Garage J.-J. Chérix; Chesières Garage d'Orsay SA; Chippis Garage de Chippis; Fully Garage Carron; Leysin Garage Gassmann; St-Maurice Pierre Addiks; Veyras-sur-Sierre Autoval SA; Villeneuve Garage du Simplon.



Centrale d'émissions de banques régionales suisses

Emission d'un emprunt 3 ¼ %

série 20, 1978-86 de fr. 24 000 000

destiné à procurer aux banques membres des capitaux à long terme pour les affaires actives.

- Durée:** 8 ans ferme.
- Garantie:** Pour le capital et les intérêts, 18 banques affiliées se portent cautions, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.
- Cotation:** aux bourses de Bâle, Berne, Lausanne, St-Gall et Zurich.
- Prix d'émission:** 100 %.
- Souscription:** du 1er au 8 mai 1978, à midi.
- Libération:** 25 mai 1978.

Les souscriptions sont reçues par toutes les banques auprès desquelles des prospectus et bulletins de souscription peuvent être obtenus.

Citroën CX 2400 Pallas inj.

1978, jamais immatriculée, brun cigale, int. tissu Cause rupture de contrat

A céder conditions intéressantes

Vendeur: A. Christin

Tél. 025/3 79 15 privé, heures des repas

AUTO-CHABLAIS F. ZUMBRUNNEN 025-21421/22 AIGLE

A vendre

Alfa Romeo Giulia Nuova 1600

mod. 76, jaune piper 59 000 km état impeccable Fr. 9400.-

Tél. 027/86 22 22 heures de bureau 36-400404

Simone **PÈRÈLE** PARIS

Nouveauté

Silène le soutien-gorge qui plaque, élégant et de coupe raffinée, en jersey douillet. Idéal pour bustes B et C. Tailles françaises 80-105 (= 65-90).

Couleurs: blanc, chair, noir, marine.

fr. 34.90

Assortis: slip et culotte (photo)



Démonstration-vente du 1^{er} au 6 mai à notre rayon lingerie

Une conseillère en vente vous présentera toute la nouvelle collection 1978 Simone Pérèle

coop city PLACE DU MIDLIN 15 parking gratuit dès le 20 d'achats
Grands Magasins d'Actualité

Fiat 850
Sport, bleue 1968
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
A vendre

BMW 1502
bleu métallisé 1975
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
A vendre

BMW 3.0 CS
Polaris, 1972
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
A vendre

Toyota Corona
1800, jaune 1974
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
A vendre

moto Trial Montesa 247
modèle 1974
Fr. 1500.-
Tél. 038/42 51 44

Audi 60 L
verte, 1971
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92
A vendre

Renault 6 TL
modèle 1971 63 000 km expertisée
Freins et embrayage neufs
Tél. 026/2 16 99

BMW 2002
blanche, 1974
GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021 / 54 33 91 / 92

Pour toutes vos annonces **21 21 11**

Ultra-sport Guerlain

Naturelle... Dorée... Bronzée...

protège les peaux les plus délicates maquille de façon naturelle et donne la mine éclatante

Institut de beauté «Margareth» Parfumerie
Sion, Dent-Blanche 20 M^{me} Robert Favre 027/22 36 16

Martigny

Dimanche 7 mai
dès 15 h. 30

En multiplex
Salle communale
Hôtel-restaurant Central
Hôtel-restaurant de Genève

GRAND LOTO

du Cercle des échiquiers

Abonnement: 30 francs

Aperçu des lots
3 bahuts massifs, 3 pendules neuchâtelaises, 3 caisses de 42 bouteilles, 2 TV, 2 vols Genève-Zurich et retour, vélo de course, hotte valaisanne garnie, tranches électriques, tente de camping, sac de couchage, enregistreur, machine à écrire, montre, jambons, plus de 20 fromages à raclette, etc.

Magnifique tirage des abonnements

Soyez fort: Fumez léger.



TBWA 13/78

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

<p>Cherchons à Verbier</p> <p>3 garages</p> <p>pour achat ou location cinq ans. (région Tinte, de préférence).</p> <p>Offre sous chiffre P 36-900315 à Publicitas, 1951 Sion.</p>	<p>A louer à Sion, rue de Lausanne</p> <p>locaux chauffés</p> <p>Accessibles par camion, avec ligne téléphonique installée. Pouvant servir de dépôts ou atelier non bruyant. Surface de 120 m².</p> <p>Tél. 027/22 27 41 36-301010</p>	<p>A louer, éventuellement à vendre</p> <p>une prairie arborisée</p> <p>Convient pour résidence secondaire.</p> <p>Tél. 027/58 12 89 36-658</p>
--	--	--

Conduire sans souci.
Avec les voitures économiques

TOYOTA



Et avec la multigarantie de 3 ans. Pendant 36 mois une sécurité garantie.

Vente et entretien TOYOTA en Valais:

Emil Frey SA

83, rue de la Dixence, 1950 SION
Tél. 027 - 22 52 45 / 22 98 98

Agents locaux:

G. Rossier, Garage St. Christophe
1963 Vétroz, Tél. 027 - 36 33 33

Garage Meili, Ch. Kisslig
1962 Pont de la Morge
Tél. 027 - 36 16 68 (utilitaires)

6/78/51

A vendre

break Datsun 1600

modèle 1970
100 000 km

Fr. 1500.-

Tél. 038/42 51 44
36-300990

A vendre

BMW 2002 Heidegger

5 vitesses, auto-blocant toit ouvrant, bleue alpine, parfait état, expertisée

Prix à discuter

Tél. 027/36 14 83
36-301028

Salon Régence

bois ancien
Fr. 3800.-
Table ronde Ls-Ph. 450.-
Chaises Ls-Philippe 140.-
Lits pliants avec matelas à ressorts 160.-
Salon avec canapé-lit, 1100.-

Au Fourbi

Vouvry
Ouvert l'après-midi
36-425209

027/
21 21 11

A vendre, cause départ

Ford Transit

mod. 68, 80 000 km,
13 places expertisée

Prix Fr. 2900.-

Tél. 027/58 12 58
36-2850

Perdu

petit chien

Yorkshire dans les mayens de Chamossion, mardi après-midi, le 25 avril 1978

Si vous le trouvez,
tél. 027/36 22 71
Bonne récompense
36-24249

Cherche à acheter
concasseur de graviers

Faire offres sous chiffre 87-767 aux Annonces Suisses SA «ASSA»
Faubourg du Lac 2
2001 Neuchâtel.

A vendre

Toyota Corolla 1600 Lisbak

mod. 77, 17 500 km
Valeur neuve 14 400.-
cédée à 9500.-
cause double emploi, expertisée

Tél. 027/43 26 47
36-301026

Protégez et soignez votre peau dès le premier rayon de soleil avec

Hydra Bronz

Hydrix et Harmoline, deux produits de soins de renommée mondiale, sont à la base de cette ligne solaire anti-déshydratante.

La protection solaire seule ne suffit pas. Vous bronzez, mais votre peau se dessèche. Des rides se forment — votre peau vieillit.

C'est pourquoi votre peau a besoin, outre d'une protection efficace, de soins intensifs.

Pour qu'elle reste jeune, souple, élastique. Hydra-Bronz, la ligne solaire anti-déshydratante protège et soigne votre peau, tout en lui permettant d'acquérir un beau bronzage de longue durée.



Pour l'achat de 2 produits de la ligne solaire Hydra-Bronz, Lancôme vous offre gracieusement ce très joli sac de plage et un miroir

LANCÔME
PARIS

JARDIN!

A Obirama,
tous les outils et le matériel pour

- tailler,
- élaguer,
- traiter,
- sarcler,
- bécher,
- ratisser,
- planter,
- abriter,
- arroser,
- clôturer,
- tondre,
- scarifier,
- nettoyer,
- ranger,
- ...

vous reposer.

OBIRAMA
Tout pour tout faire chez soi

Nouveau

Tondeuse
2 cyl., 170 cc

Atelier mécanique
E. Constantin

Chemin de la Poudrière - Platta
Sion - Tél. 027/22 30 88

Tondeuses à gazon Victa dès Fr. 235.-
Pompes à sulfater - Atomiseurs
Machines agricoles - Tronçonneuses
Alpina

Réparations - Vente - Location - Reprise
Ouvert le samedi matin 36-1132

Le crédit fair-play

De l'argent comptant immédiat

avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

- 1 Coûts de crédit minimaux.
- 2 Assurance pour solde de dette comprise.
- 3 Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
- 4 Discretion absolue.
- 5 Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

TéléCrédit
Genève **022/28 07 55**

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

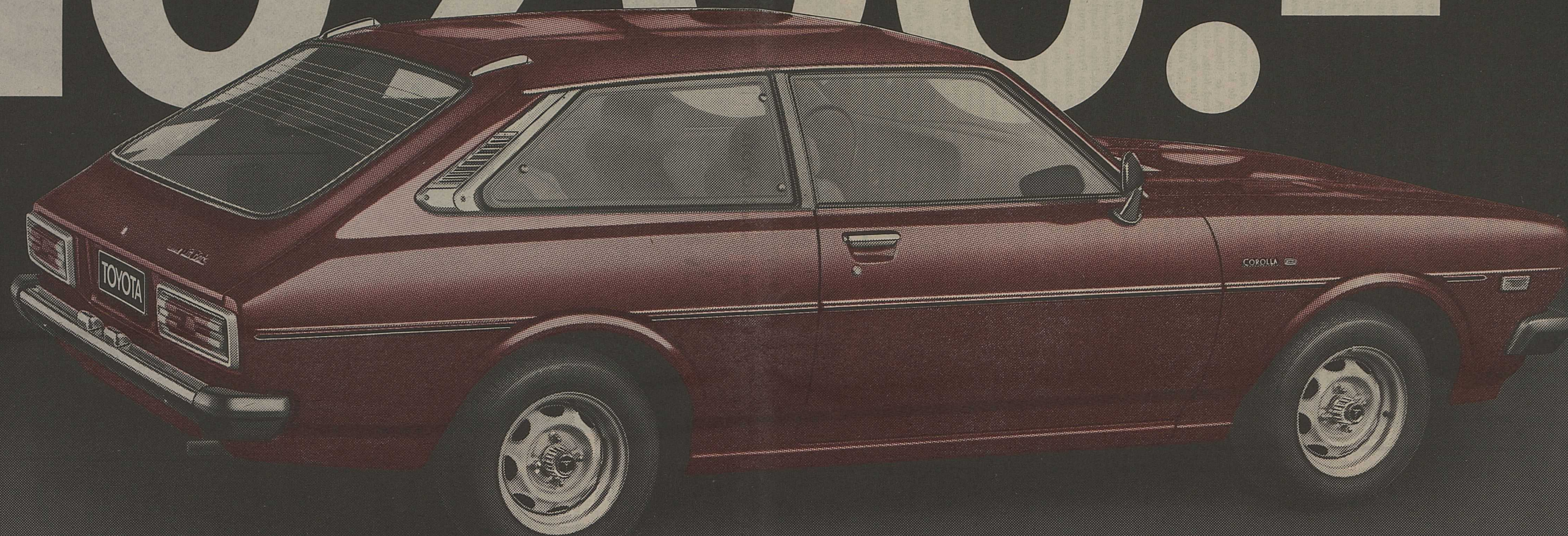
Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/ Prénom
Rue, no
NP/Lieu K 587

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève, Rue du Rhône 31

BAISSE

107000



LA TOYOTA COROLLA: DE NOUVEAU CHAMPIONNE DU MONDE DE LA PRODUCTION!*

Voilà pourquoi le nouveau prix de la Toyota Corolla Liftback est celui d'une championne du monde de l'économie.

En 1977, la Toyota Corolla s'est une fois encore classée en tête de la production mondiale. Tout comme les trois années précédentes.

Ce quatrième titre de championne du monde méritait d'être fêté! C'est ce qui a valu à la Toyota Corolla Liftback un nouveau prix - celui d'une championne du monde de l'économie - dans toutes ses versions.

L'élégante et pratique **Toyota Corolla 1200 Liftback** est donc désormais vendue au prix incroyable de **fr. 10700.-**, y compris les 3 ans de multigarantie.

La confortable **Toyota Corolla 1600 Liftback automatique** coûte en tout et pour tout **fr. 13990.-**, 3 ans de multigarantie inclus.

Quant à la sportive et fouguese **Toyota Corolla 1600 Liftback GSL** à 5 vitesses, elle vaut aussi tout juste **fr. 13990.-**. Et elle est également multigarantie 3 ans.

Vous qui désirez participer à cette grande fête des petits prix, vous ferez bien de vous rendre dans votre agence Toyota. Plutôt aujourd'hui que demain!

Parlant de la championne du monde, relevons que la Toyota Corolla Liftback possède un équipement digne de son titre: 2 rétroviseurs extérieurs, compartiment de chargement exten-

sible, glaces teintées, lunette arrière chauffante, auto-radio à touches de sélection, montre électrique, allume-cigarettes, économètre, compteur kilométrique journalier, essuie-glace à deux vitesses et à balayage intermittent, appuis-tête ajustables à l'avant, ceintures de sécurité à enrouleur automatique, et ainsi de suite. Rien n'y manque!

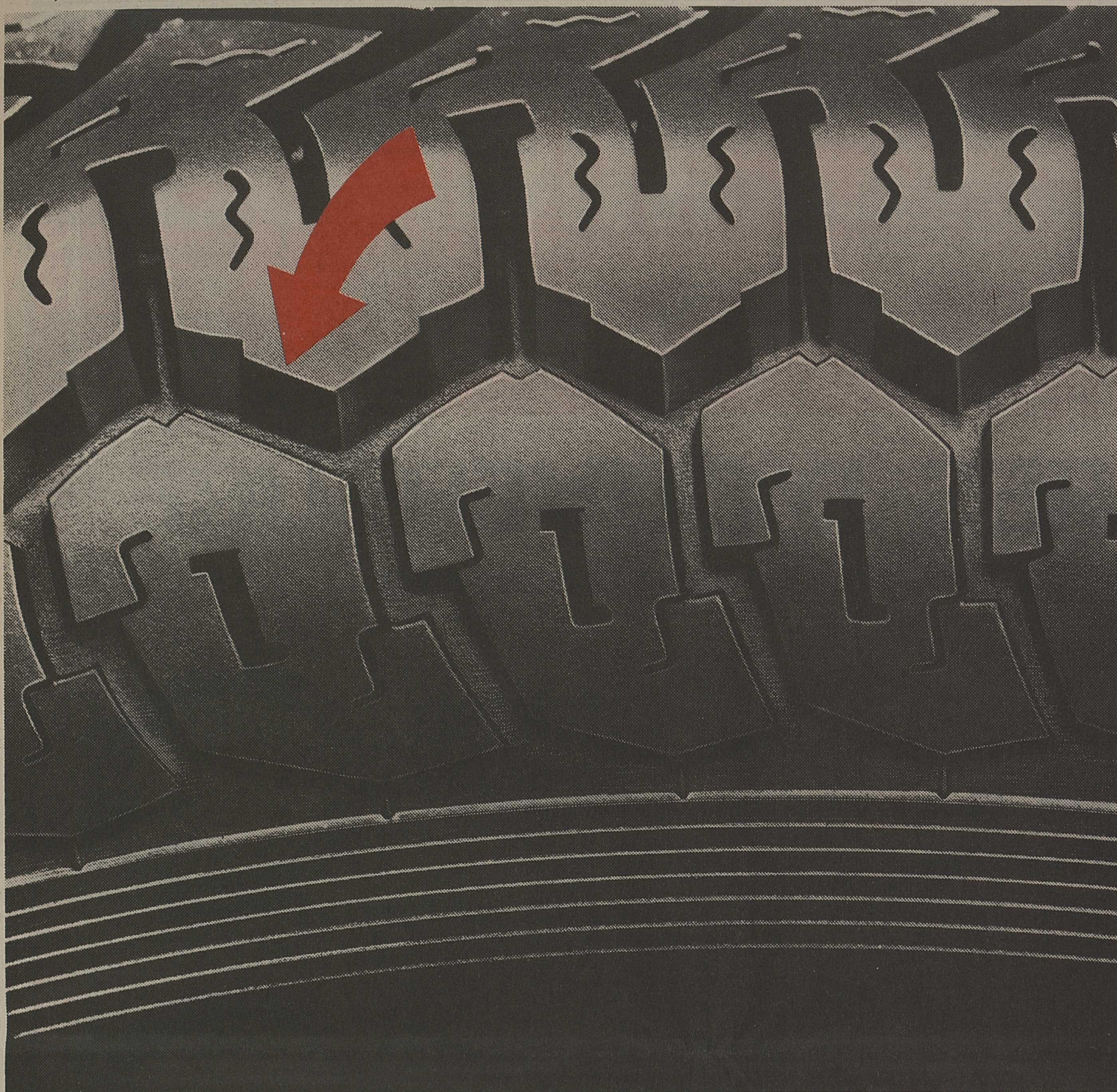
TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062/67 93 11



* Source: «Automobile Manufacturing Association»



Le Nouveau Pneu Uniroyal Rallye 280. 7 ans de recherches pour une épingle à cheveux.

7 ans pour prolonger les sculptures sur les épaulements du pneu. 7 ans pour des sculptures continues, élargies, renforcées. Des sculptures qui possèdent ainsi une remarquable rigidité latérale. En 7 ans, nous avons aussi

trouvé l'angle idéal entre l'épaule-ment et la bande de roulement. Nous avons obtenu un meilleur comportement en virage, même à vitesse élevée.

En 7 ans, nous avons accru l'adhérence de la bande de roule-

ment. Le Rallye 280 ne lâche pas la route, même dans les virages les plus serrés.



Pour nous la sécurité passe avant tout.

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

OPÉRATION HÉROÏDE

Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 284

Son hôte était un des hommes politiques les plus influents de Bonn.

— Eh bien, Herr Kopner, que s'est-il passé ce matin ?
— J'ai eu un très utile entretien avec cette dame.
— Quelle sorte d'impression fera-t-elle sur le tribunal ?
— Exactement celle que nous désirons. Elle est très jolie, avec beaucoup de tenue. Le contraste avec Minden devrait renforcer notre thèse. Elle a reconnu qu'ils furent amants, également que sa belle-sœur était la maîtresse du colonel S.S. Son mari, le héros de la Résistance, elle le décrit comme un homme qui haïssait la guerre et cherchait toujours à régler les questions épineuses par des compromis.

— Voilà qui est encourageant.
Le vieil homme venait de verser du Riesling glacé dans le verre de Kopner et dans le sien. Il en but un peu, avec une moue satisfaite.

— ... J'aime à croire qu'elle n'a pas soupçonné à quoi tendront vos questions ?

— Sûrement pas. Nous nous sommes quittés amicalement et elle accepte de voir Minden. J'arrangerai une visite pour demain matin. Elle ne voulait pas y aller,

mais j'ai su la convaincre.

— Une démarche raisonnable, à votre avis ?
— Je le crois. Les journalistes s'y intéresseront vivement. Pensez donc : accusé de crimes de guerre, un prisonnier reçoit la visite de la Française dont il fut épris pendant l'occupation. Une femme riche, titrée, prête à venir témoigner en sa faveur. Rien que cela suffira à rendre floue l'image que le public se fait d'un assassin nazi.

— J'espère que rien ne paraîtra dans les petits journaux ? Au point où nous en sommes, des articles à sensation seraient déplorables.

— Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Très respectable. La presse étrangère s'en fera l'écho, bien entendu.

— J'aurai grand plaisir à lire ces proses.
Un sourire erra sur ses lèvres, disparut.

— ... J'ai toute confiance en vos talents, Herr Kopner. Si vous parvenez à manœuvrer dans le sens voulu par notre parti, votre avenir politique est assuré. Vous avez ma parole.

Kopner inclina le buste ; il est difficile de saluer assis, mais il parvint. (A suivre)



Nous accordons une garantie de 3 mois sur toutes les pièces de rechange d'origine.

FIAT
Un plaisir qui dure.

Je cherche à louer ou éventuellement à acheter

vieux chalet paysan

(même en mauvais état). Aux mayens de Conthey, de préférence Melin, Rudez, Nedon, Areine, Tortzon, Zampé, Rapede, Ire, Combe, Pouet.

Paiement comptant.

Ecrire sous chiffre P 36-24043 à Publicitas, 1951 Sion

MADAME

Un contrôle régulier de votre poids est indispensable à la lutte contre l'obésité

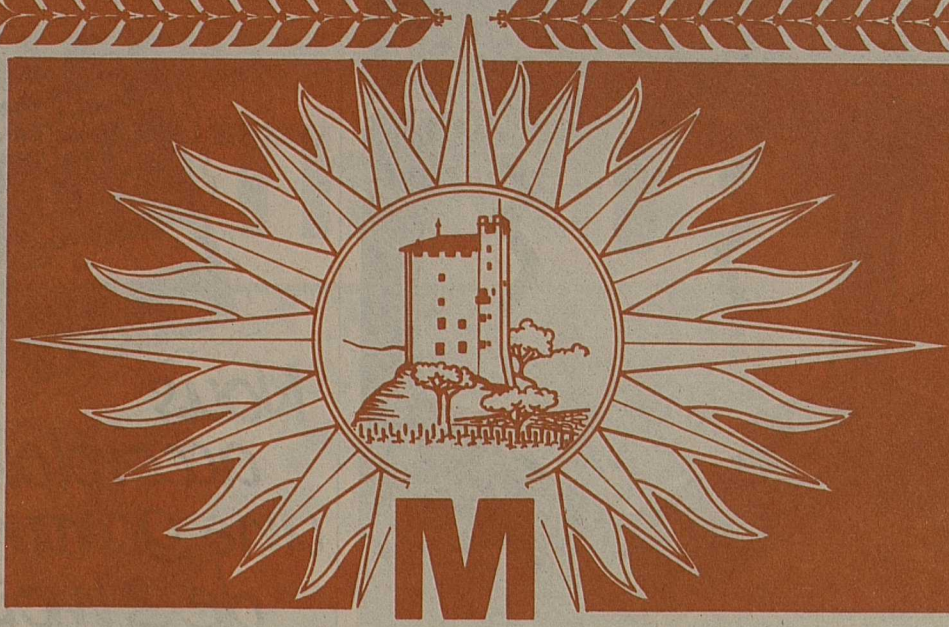
La balance ne trompe pas !

Si, malgré vos « régimes », vous ne constatez aucune amélioration, faites faire votre analyse gratuite au



Au salon Bellefit : maigrir fait plaisir

Salon Bellefit
Rue de Lausanne 61 - Sion
Tél. 027/23 42 54



MIGROS SIERRE

OFFRES D'OUVERTURE

DU MARDI 2 AU SAMEDI 6 MAI 1978

**Huile
d'arachides
SUPREMA** 1 litre

3.70
au lieu de **4.30**

**Côtelettes
de porc**

kg
12.-
au lieu de **15.-**

**Salami
Tipo Milano**

kg
12.-

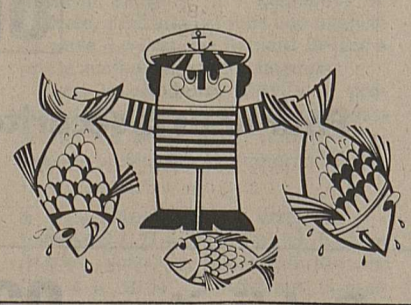
**"Raccard"
suisse
à raclette**

kg
9.-

**Poulets Coq'France
Poulets Cordon Rouge**

Réduction Fr. 1.- par pièce

POISSONNERIE 10%
sur tout le poisson frais



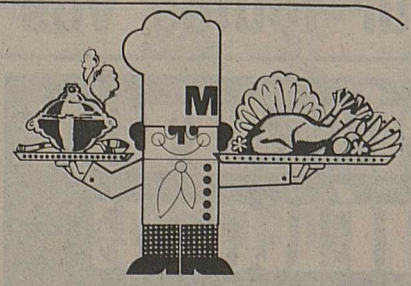
**DÉGUSTATION
d'Escargots,
Moules et Crevettes**

RESTAURANT

MENU D'OUVERTURE

Cocktail de crevettes
Entrecôte Maître d'Hôtel
Légumes du jour
Pommes frites
Baba au Rhum

8.50



GRANDE FOIRE AUX LIVRES, DISQUES ET CASSETTES

